



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11.04.2016

1. Vote des taux des taxes 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire les taux appliqués en 2015, soit :

- Taxe habitation 20.75%
- Taxe foncière bâti 15.93%
- Taxe foncière non bâti 83.57%
- Contribution foncière des entreprises 21.01%.

Le produit fiscal attendu des 4 taxes s'élève à 283 855 € à inscrire au budget 2016 comme recette de fonctionnement.

2. Vote des comptes administratif et de gestion 2015

Le compte administratif du budget principal ainsi que celui du budget annexe assainissement sont adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2015 des 2 comptes, tels que présentés par M. le Maire.

3. Vote des budgets 2016

- Budget primitif communal

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget équilibré comme suit :

Investissement

Dépenses	485 950,00 €
Recettes	485 950,00 €

Fonctionnement

Dépenses	815 424,86 €
Recettes	815 424,86 €

- Budget primitif annexe assainissement

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget comme suit :

Investissement

Dépenses	98 450,88 €
Recettes	338 323,82 €

Fonctionnement

Dépenses	96 674,64 €
Recettes	96 674,64 €

Le budget investissement du compte assainissement est voté en suréquilibre par sincérité. Aucun nouveau chantier n'étant prévu courant 2016, le suréquilibre se réduira avec les années à venir.

4. Embauche d'agents saisonniers période estivale 2016

Les candidatures de M. Alexandre Schoch-Farenq et de M. Emmanuel Jud ont été retenues pour remplacer notre agent communal durant ses congés d'été.

5. FREDON ALSACE

A compter de 2018, les collectivités ne seront plus autorisées à utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage. La Région a mis en place une palette de dispositifs pour accompagner les communes dans la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, en partenariat avec l'Agence de l'eau.

M. le Maire propose de se joindre aux communes d'Attenschwiller et de Michelbach-le-Bas pour l'achat du matériel nécessaire, celui-ci étant subventionné à hauteur de 80% par la Région et l'Agence de l'eau.

Le conseil municipal décide d'adhérer à « la charte d'entretien et de gestion des espaces communaux en Alsace – Démarche zéro pesticide », d'accepter le devis de FREDON ALSACE pour un montant de 2430 € et d'effectuer l'achat nécessaire en regroupement avec les 2 communes citées.

6. Demandes de subventions

Le conseil municipal décide de répondre positivement aux demandes suivantes :

- Lycée J. Mermoz pour le voyage d'étude d'un élève, 35€
- Collège des 3 Pays pour le voyage scolaire d'une élève, 35 €
- Source du Prieuré pour la sortie annuelle de 7 servants de messe, 20 € par servant
- JSP de la Porte du Sundgau pour l'inscription d'une enfant, 35 €.

7. Urbanisme

Le permis de construire une maison individuelle rue de Folgensbourg dont la demande a été déposée en mairie le 23.12.02015 par M. Vincent Baumann, a été accordé par la DDT le 02.03.2016.

Informations

- Assainissement

Les travaux de déconnexion des fosses septiques doivent être réalisés avant le **31 mai 2016** et déclarés en mairie, photos à l'appui.

- Action HAUT-RHIN PROPRE : samedi 30 avril 2016.

Tous les bénévoles seront les bienvenus. Rendez-vous devant l'atelier communal à 8 heures.

- Fête du Pain 2015

Un album photo vient de paraître et est en vente au prix de 35 €.

Commandes par mail : rbrom68@gmail.com
rueherroland@free.fr

- Site internet Michelbach-le-Haut

Le nouveau site est actif : **www.michelbach-le-haut.net**